



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

«ENAP 2» : UN PROJET ÉCLATÉ, MAIS À QUEL PRIX ?

La création d'une « ENAP 2 » ne prendrait finalement pas la forme d'une seconde école, mais d'un réseau de sites de formation répartis sur le territoire.

Présentée initialement comme la création d'une « ENAP 2 », la réforme envisagée ne consisterait finalement pas à construire une seconde école nationale sur un site unique. La DGAP privilégierait un schéma multipolaire, avec plusieurs sites de formation répartis sur le territoire et spécialisés selon les corps et les besoins pédagogiques. L'ENAP d'Agen conserverait un rôle central de pilotage, tandis que d'autres implantations, notamment à Châteauroux et à Écully, accueilleraient certaines formations. Ce projet reposerait largement sur la location ou la mise à disposition de structures existantes.

La CGT Pénitentiaire reconnaît la nécessité d'augmenter les capacités de formation. Mais un projet aussi structurant ne peut pas être engagé sans garanties précises pour les élèves, les personnels et l'avenir de la formation pénitentiaire.

UNE COHÉSION INTER-CORPS MENACÉE

L'ENAP permet aujourd'hui aux surveillants, officiers, personnels de direction et personnels d'insertion et de probation de se rencontrer, de comprendre leurs missions respectives et de construire une culture professionnelle commune.

La CGT Pénitentiaire alerte sur le risque d'un cloisonnement accru si chaque corps est formé sur un site différent.

DES RISQUES FINANCIERS POUR LES ÉLÈVES

La multiplication des sites pourrait entraîner des frais supplémentaires d'hébergement et de déplacement.

La CGT Pénitentiaire exige la prise en charge intégrale :

**de l'hébergement ;
des déplacements ;
des éventuels changements de site pendant la formation ;
de tous les frais induits par cette nouvelle organisation.**

Les élèves ne doivent pas payer les conséquences financières d'une décision administrative.

DES SITES À SÉCURISER

Dans le contexte actuel, marqué notamment par la menace terroriste, les risques de radicalisation et les tensions sociales, des sites éclatés pourraient devenir plus vulnérables.

La CGT Pénitentiaire demande des garanties concrètes concernant le contrôle des accès, le gardiennage, la sécurisation des hébergements, la protection des élèves et des personnels ainsi que la gestion des situations de crise.

AVEC QUELS FORMATEURS ?

La formation pénitentiaire manque déjà de personnels, alors que les fonctions de formateur restent trop peu attractives en raison du manque de reconnaissance, des contraintes géographiques, de la charge de travail et des perspectives de carrière insuffisantes.

La CGT Pénitentiaire exige un véritable plan de recrutement, de fidélisation et de valorisation des formateurs avant toute ouverture de nouveaux sites.

DES MILLIONS DE LOYERS, MAIS AUCUN PATRIMOINE

Le projet reposerait principalement sur la location ou la mise à disposition de bâtiments.

La CGT Pénitentiaire demande une transparence totale sur le coût annuel des loyers, des travaux, de la sécurisation, de l'entretien, de l'hébergement, de la restauration, des transports et des équipements.

Sur vingt ans, des millions d'euros pourraient être dépensés sans qu'aucun patrimoine supplémentaire n'appartienne à l'administration pénitentiaire.

UNE DÉPENDANCE DURABLE POUR LA DGAP

En louant des structures extérieures, la DGAP pourrait devenir dépendante des propriétaires, des conventions, des augmentations de loyers, des changements d'usage ou des non-renouvellements de contrats.

La CGT Pénitentiaire considère que la formation pénitentiaire est une mission stratégique qui doit rester pleinement maîtrisée par l'État.



LA CGT PÉNITENTIAIRE EXIGE :

- une étude financière complète du projet ;
- une comparaison sérieuse entre location et construction ;
 - la prise en charge intégrale des frais des élèves ;
 - le maintien d'une réelle cohésion inter-corps ;
- un plan de recrutement et de fidélisation des formateurs ;
 - des garanties de sécurité sur chaque site ;
- le maintien de l'ENAP comme pilote national de la formation ;
- une véritable concertation avant toute décision définitive.

**FORMER PLUS, OUI.
MAIS PAS AU DÉTRIMENT DES ÉLÈVES, DES PERSONNELS ET DE
L'AVENIR DE LA FORMATION PÉNITENTIAIRE.**

à Montreuil,
le 08 Juillet 2026.



**DU 03 AU 10 DÉCEMBRE 2026 FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !
CHOISISSEZ LE CHANGEMENT :**

VOTEZ

**la
cgt Pénitentiaire**